

Édito

Cancer du pancréas : un test pour sauver des milliers de vies

Malgré les progrès spectaculaires réalisés par la cancérologie depuis une vingtaine d'années, certains cancers restent aujourd'hui très difficiles à soigner. C'est notamment le cas du cancer du pancréas dont le pronostic est très sombre pour 9 patients sur 10. Une impasse thérapeutique insupportable pour les patients ainsi que pour les chercheurs et les médecins de Gustave Roussy.

Principale cause de cette situation : la survenue tardive des symptômes. Car le cancer du pancréas est une maladie silencieuse qui ne se révèle que lorsqu'il est trop tard pour agir efficacement. C'est pourquoi nos équipes se sont données pour objectif de mettre au point un test de dépistage précoce de la maladie. Un projet sur 3 ans qui, en cas de succès, permettrait de sauver la vie de 100 000 personnes chaque année dans le monde. En effet, diagnostiqué à temps, c'est-à-dire à un stade où il est opérable, le cancer du pancréas peut être guéri dans 80 % des cas !

Pour ce programme comme pour l'ensemble des recherches que nous menons, les legs, donations et assurances-vie sont un atout extrêmement précieux. Je vous remercie chaleureusement de votre engagement aux côtés de nos équipes.



Professeur Fabrice Barlesi
Directeur Général de Gustave Roussy



DOSSIER

DÉPISTER PLUS TÔT LE CANCER DU PANCRÉAS POUR MIEUX LE GUÉRIR

Le cancer du pancréas est le 2^e cancer digestif le plus fréquent. D'un pronostic sombre, il est souvent diagnostiqué à un stade inopérable et est donc extrêmement difficile à soigner dans 90% des cas. Un des projets de notre Centre National de Médecine de Précision PRISM a pour objectif de dépister plus précocement les cancers du pancréas pour augmenter significativement les chances de guérison des patients. À terme, 100 000 vies pourraient être sauvées chaque année dans le monde.

Avec plus de 14 000 cas diagnostiqués en France chaque année*, le cancer du pancréas est le deuxième cancer digestif le plus fréquent après le cancer colorectal. À l'échelle mondiale, cette maladie est à l'origine de 400 000 décès annuels. Avec une incidence en augmentation, on estime que ce cancer sera la 2^e cause de mortalité par

cancer dans notre pays à l'horizon 2030.

Aujourd'hui, la grande majorité des tumeurs pancréatiques sont diagnostiquées trop tardivement. En effet, la maladie peut évoluer de manière silencieuse pendant 10 ou 15 ans sans qu'aucun signe ne la laisse présager.

Lorsque les symptômes se manifestent, le cancer est déjà à un stade avancé et souvent inopérable. À l'heure

actuelle, ces cancers très agressifs et très complexes ne bénéficient que de très peu d'alternatives thérapeutiques. Pourtant, s'ils sont détectés suffisamment tôt, ils peuvent être guéris dans 80% des cas. C'est pourquoi le projet PRISM a pour objectif de développer un test de dépistage précoce afin d'augmenter significativement les chances de guérir la maladie.

* Données INCa 2018



1-2



Dossier

Mobiliser la médecine de précision contre le cancer du pancréas.

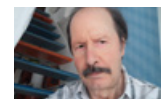
3



Transmettre, côté pratique

Testament olographe, mode d'emploi.

4



Témoignage

Daniel témoigne de son engagement.

3 ans pour mettre au point un test de détection précoce du cancer du pancréas

L'équipe en charge du projet s'est donné 3 ans pour concevoir une nouvelle méthode de détection précoce du cancer du pancréas en identifiant sa signature moléculaire. L'ambition est de disposer à terme d'un diagnostic fiable grâce à une simple prise de sang ou un prélèvement urinaire.

La première étape du projet consistera à analyser le profil moléculaire de 200 tumeurs du pancréas à un stade très précoce et à les comparer aux analyses d'un groupe de personnes sans tumeur. Cette analyse permettra d'identifier les anomalies moléculaires spécifiques du cancer du pancréas afin d'établir sa signature moléculaire. Ensuite, les chercheurs pourront vérifier si ces anomalies existent dans le plasma et les urines des patients pour lesquels l'analyse tumorale a été réalisée et ainsi valider la possibilité de disposer d'un outil de diagnostic par ces moyens.

La deuxième étape, sous réserve de bonnes performances de la première, consistera à analyser le profil moléculaire de 200 nouveaux patients présentant un cancer du pancréas et de 200 volontaires sans cancer. Si ces analyses confirment les performances du test diagnostique, une étude visant à valider le bénéfice de ce test de dépistage sur la mortalité des personnes testées sera réalisée.

Au total, 2,1 millions d'euros seront nécessaires pour mener à bien ce projet sur une durée de 3 ans. En cas de succès, une véritable révolution pourrait être initiée dans la prise en charge du cancer du pancréas. Dépistée plus tôt et donc plus facilement opérable, cette maladie ne serait alors plus synonyme d'impasse thérapeutique, comme c'est le cas aujourd'hui pour 100 000 personnes dans le monde chaque année. ■



LE PANCRÉAS

est une glande du système digestif située derrière l'estomac, tout contre l'intestin et à proximité d'un réseau dense de vaisseaux sanguins.

Il contribue à la digestion et joue un rôle majeur dans la régulation du taux de glucose dans le sang.

LE CANCER DU PANCRÉAS EN CHIFFRES



400 000

cas dans le monde par an :

- dont 14 000 en France
- 2^e cancer digestif le plus fréquent
- 4^e cause de décès par cancer



UNE MALADIE SILENCIEUSE AUX SYMPTÔMES TARDIFS

- Dépression
- Fatigue intense
- Jaunisse
- Nausées
- Maigrissement rapide
- Douleurs abdominales
- Troubles du transit intestinal
- Douleur au milieu du dos
- Diabète d'apparition récente sans prise de poids
- Thrombose veineuse profonde



“ Chacun d'entre nous a ou aura dans les prochaines années un proche touché par le cancer du pancréas. ”

Le cancer du pancréas a une incidence qui augmente avec un pronostic qui est malheureusement sombre. Chacun d'entre nous a ou aura dans les prochaines années un proche touché par cette maladie. Plus de 90 % des cancers du pancréas sont diagnostiqués à un stade non opérable où les patients ne peuvent être guéris. L'objectif de ce projet PRISM dédié au cancer du pancréas est de développer une signature moléculaire, c'est-à-dire des gènes impliqués dans cette maladie pour faire le diagnostic le plus précocement possible. ”

Dr Antoine Hollebécque, oncologue digestif au sein du Département d'Innovations Thérapeutiques et d'Essais Précoces

TESTAMENT OLOGRAPHE, MODE D'EMPLOI

Un testament est l'outil juridique incontournable pour déterminer les modalités de transmission de votre patrimoine. À côté du testament authentique, réalisé chez un notaire et dicté devant témoins, le testament olographe est une manière simple de faire part de ses volontés. À condition de bien connaître et respecter les règles qui garantiront sa validité !



Lorsque vous décidez de rédiger seul(e) votre testament sans faire appel à un notaire, ce testament est dit « olographe ». Plusieurs règles portant sur la forme, le contenu et la conservation de votre testament doivent être respectées pour vous assurer que vos volontés seront honorées.

Les règles de forme

L'article 970 du Code civil définit 3 conditions à remplir :

- Le testament doit être écrit en entier à la main. Vous ne pouvez donc pas utiliser un ordinateur, même en partie, pour le rédiger.
- Il doit être daté précisément avec l'indication du jour, du mois et de l'année.
- Il doit être signé.

Outre ces conditions, d'autres précautions sont à prendre :

- Utiliser une ou des feuilles de papier libre et numéroter chaque page
- Se munir de préférence d'un stylo à bille dont l'encre ne peut s'effacer

- Décliner votre état civil (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse)
- Mentionner que vous disposez de toutes vos capacités intellectuelles.

Les règles relatives au contenu de vos dispositions

Pour ne laisser aucun doute sur vos intentions, vos dispositions doivent être rédigées de manière claire et non ambiguë. En effet, cela pourrait conduire à l'invalidation de votre testament ! De même, vous devez respecter les règles qui s'appliquent à votre situation familiale, et notamment à la présence d'héritier(s) réservataire(s), par exemple un enfant. Pour ce faire, il est vivement recommandé de consulter un notaire afin qu'il puisse vérifier la validité de votre testament. Cette prestation coûte généralement une centaine d'euros. Il est également important de contacter Mathilde Héault qui pourra s'assurer, le cas échéant, que les conditions ou les charges contenues dans votre testament pour-

ront s'appliquer et être respectées.

La bonne façon de conserver votre testament

Rien ne vous empêche de conserver votre testament chez vous ou à tout autre endroit que vous aurez choisi. Néanmoins, là encore pour vous assurer de sa bonne exécution, il est fortement recommandé de le déposer à votre étude notariale et de le faire enregistrer au fichier central des dispositions de dernières volontés (le coût est d'une vingtaine d'euros). Une démarche simple qui sécurise fortement votre démarche !

Mathilde Héault,
chargée
du développement
des libéralités



01 42 11 57 86
ou 07 64 63 05 92



mathilde.herault@
gustaveroussy.fr



COMMENT RÉDIGER UN TESTAMENT OLOGRAPHE EN FAVEUR DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY ?

1

J'indique mon état civil complet, ma date et mon lieu de naissance, mon lieu de résidence actuel.

2

Je désigne un légataire universel dans la succession capable de prendre toutes les mesures nécessaires et d'assurer la délivrance éventuelle des legs particuliers. Le cas échéant, je mentionne le nom et l'adresse précise de l'Institut Gustave Roussy dont le siège social est à Villejuif : 39 rue Camille Desmoulins - 94805 Villejuif Cedex.

3

Je ne fais aucune rature au risque d'entraîner l'annulation de mon testament.

4

Je date et je signe mon testament.

5

Je vérifie au préalable auprès de Mathilde Héault, que mes souhaits sont recevables et que mes intentions pourront être respectées.

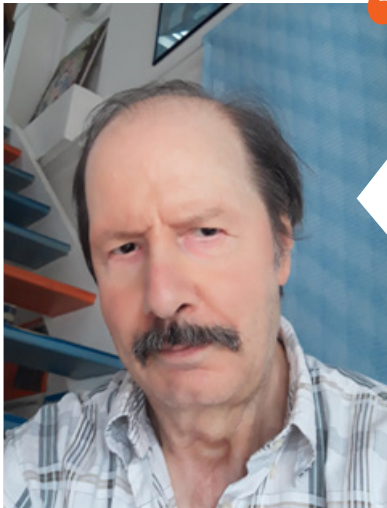
6

Je prends l'avis d'un notaire pour vérifier la validité de mon testament et le dépose à son étude pour le faire enregistrer au fichier central des dispositions de dernières volontés.

7

J'informe Gustave Roussy des dispositions que j'ai prises pour être informé(e) régulièrement de l'actualité de l'Institut et être invité(e) aux événements.

IL TÉMOIGNE DE SON ENGAGEMENT



“ Je suis convaincu de la compétence de l'Institut pour faire avancer rapidement la recherche sur le cancer.

Issu d'une famille très modeste, j'ai pu poursuivre des études grâce à mes enseignants. Après mon mariage, ma vie professionnelle s'est partagée entre le service public et les arts de la scène avec mon épouse, la chanson plus particulièrement. Notre duo de chanson était un travail d'artisans dont nous arrivions à vivre avec l'aide, parfois, d'un travail complémentaire à temps partiel. Très jeunes, même si nous avons peu de moyens, nous avons toujours fait des dons pour la recherche contre le cancer. En

2005, mon épouse a été touchée par un cancer du sein dont elle est décédée en 2017. Veuf, j'ai décidé de poursuivre mon activité artistique en solo pour transmettre, créer, relier les générations entre elles. C'est aussi le sens de ma décision de léguer une partie de mon patrimoine à Gustave Roussy pour que de constants progrès puissent être réalisés afin qu'un jour guérir les patients du cancer. Je suis convaincu de la compétence de l'Institut pour faire avancer rapidement la recherche sur le cancer et lui fais entièrement confiance quant à l'utilisation des fonds. ”

Daniel, testateur



À NOS CHERS TESTATEURS

Par un legs, ils ont fait progresser la recherche contre le cancer. Leur nom restera à jamais gravé dans nos cœurs et lié à des découvertes capitales.

Madame Bernadette BEL née ROBINET - Monsieur Guy BENASSATI - Monsieur André BERGEAUD - Madame Monique BEZIER née AMELINE - Madame Yvette BREGIER - Madame Yvette CAZALAS - Madame Micheline COINDEAU née BADELLE - Monsieur Roger COLOMBET - Madame Madeleine DABARD - Madame Jacqueline DEGUILHEN - Monsieur André DELPLANQUE - Madame Michèle DENUILLY - Madame Monique DREYFUS - Madame Agnès DROUET - Monsieur Michel DUBOIS - Madame Jacqueline GRIMONT - Madame Félicie HUALDE - Madame Monique HUMBLLOT née LURATI - Madame Evelyne JOUBIER - Monsieur Christian JOVI - Monsieur Daniel LANGLET - Monsieur René LEBAS - Monsieur Lucien LE GUENNEC - Monsieur Errik LE JONCOUR - Madame Denise LETOURNEUR née CORNILLEAULT - Madame Odette MARLOT - Madame Monique MAZELIE - Madame Monique MERCIER née GOULESQUE - Madame Jocelyne MONTANDON - Monsieur Henri MULFERRER - Monsieur Patrick NAYLIES - Monsieur Pierre NOBLET - Madame Alice OLIVIER - Madame Claude PAGES - Madame Evelyne PUCHET née PAJAUD - Madame Joëlle QUERRE - Monsieur Aboubakar TRAORE - Françoise VIDALENC



VOTRE CONTACT DÉDIÉ

Mathilde Hérault

Chargée du développement des libéralités

☎ 01 42 11 57 86 ou 07 64 63 05 92

@ mathilde.herault@gustaveroussy.fr

GRÂCE AUX LEGS

Programme PRISM

Un programme médico-scientifique pour identifier des cibles thérapeutiques individualisées à bloquer et prédire très précocement les cancers les plus agressifs pour mieux les traiter.



0,9 M€

Acquisition d'un TEP scan numérique

Financement d'un équipement d'imagerie de dernière génération permettant de visualiser des tumeurs plus petites et d'améliorer la prise en charge des patients.



2,59 M€

Programme « Mieux vivre le cancer »

Un programme d'accompagnement des patients pendant et après la maladie



0,7 M€

En 2021, 10,1 millions d'euros de legs et d'assurances-vie ont été collectés par Gustave Roussy. Une générosité qui représente 39% des ressources privées de notre Institut et est un formidable atout pour accélérer la recherche.



Gustave Roussy est un Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) à but non lucratif habilité à recevoir des dons et legs. Depuis 2009, Gustave Roussy et sa Fondation bénéficient de l'agrément « Don en confiance » délivré par le Comité de la Charte. Cet agrément atteste de la transparence des procédures de collecte et de la bonne gestion des dons.